

## ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DU PATRIMOINE BÂTI DES COLLECTIVITÉS

Les élus de la commission « Énergie et transition énergétique » du SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, présidée par le Vice-président Claude Fontaine, se sont retrouvés à Genlis suite à l'invitation du Maire Martial Mathiron. Ils ont souhaité accélérer la rénovation énergétique du patrimoine bâti des collectivités adhérentes. Concrètement, ils proposent d'augmenter le programme de subventions, passant de 540 000 € à 900 000 €.

### Accélérer la transition énergétique des collectivités

En 2021, le SICECO lance un Appel à Projet « Rénovation énergétique performante des bâtiments communaux ou communautaires » afin d'accompagner ses adhérents dans leurs travaux de rénovation énergétique. Ce programme se concentre sur des travaux « BBC compatibles » réalisés sur des bâtiments existants et privilégie une programmation pluriannuelle de bouquets de travaux cohérents d'un point de vue énergétique (notamment BBC compatibles). Par exemple : isolation de la toiture la première année, des murs la seconde puis remplacement des fenêtres et mise en place d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC) la troisième et rénovation du système de chauffage au final.

En plus de l'aide financière apportée par le programme, l'adhérent bénéficie d'un accompagnement technique par le Conseiller en Énergie Partagé (CEP) du SICECO tout au long de son projet de rénovation.

### Augmenter l'enveloppe pour accélérer les travaux

Au départ, l'enveloppe allouée par les élus pour ce programme s'élevait à 540 000 €. Depuis sa mise en place, cet appel à projet a permis la rénovation énergétique de 95 bâtiments pour un montant total de travaux s'élevant à 21,6 millions € HT. Ce sont également 556 tonnes de CO<sub>2</sub> émises en moins dans l'atmosphère participant ainsi à la lutte contre le changement climatique.

En 2023, les élus de la commission « Énergie et transition énergétique » du SICECO proposent d'augmenter l'enveloppe jusqu'à 900 000 € afin d'accompagner ses adhérents à faire des économies d'énergie et de diminuer leur empreinte carbone contribuant ainsi à lutter contre la dérive climatique. Cette proposition fera l'objet d'un vote au prochain Comité syndical du SICECO le 17 novembre.

### Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, aux côtés des élus de son territoire

Pour permettre à ses adhérents de maîtriser leur facture d'énergie et de développer une véritable politique d'efficacité énergétique, le SICECO propose un accompagnement simple et opérationnel, le Conseil en Énergie Partagé (CEP). C'est un dispositif soutenu par l'Union européenne (dans le cadre du Programme opérationnel FEDER-FSE Bourgogne 2014/2020), l'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté.

### DES TRAVAUX DÉJÀ PROGRAMMÉS

Lors de cette commission, les élus ont également validé **29 projets de travaux de rénovation énergétique** pour un montant d'aide prévisionnel de **573 000 €**.



Exemple de travaux d'isolation extérieure ©SICECO TECO

**CONTACTS PRESSE :** Nathalie Blanc - [nblanc@siceco.fr](mailto:nblanc@siceco.fr) - 03 80 50 85 09 - 06 73 49 96 18

#### SICECO - Territoire d'énergie Côte-d'Or

Constitué en 1947, le SICECO est un syndicat mixte fermé agissant sur le territoire de la Côte-d'Or et regroupant 675 communes et 18 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Fondé sur les grands principes de la solidarité intercommunale, il participe activement à l'aménagement du territoire, au service des élus et des usagers. Tout en respectant l'environnement, il favorise le développement économique et la qualité de vie.

Le SICECO opère dans les domaines suivants : distribution publique d'électricité, de gaz et de chaleur, éclairage public, planification énergétique, énergies renouvelables, Économies d'énergie, Achats d'énergies, bornes de recharge pour véhicules électriques, cartographie et service d'information géographique et communications électroniques.